

## Audience DRCPN Instruction de gestion des Ouvriers cuisiniers

Lundi 27 novembre, une délégation du SNAPATSI composée de Bénédicte VERDIN, secrétaire générale adjointe, Hugues THIBAUT secrétaire national chargé des personnels techniques, Peter JANACEK, secrétaire national adjoint chargé des adjoints techniques, Stanislas CHAPOVALOFF secrétaire national adjoint chargé des ouvriers d'Etat et Sabrina LHOPITault chargée de la communication été reçue à la DRCPN par Monsieur Stéphane JARLEGAND adjoint au SDARH, Monsieur Cyril COURTIAT chef du BPATS et de Madame Samia BEN-YOUSSEF adjointe au chef du BPATS. Ce jour, le SNAPATSI a été reçu en audience par la DRCPN concernant la la rédaction des instructions de gestion pour les ouvriers cuisiniers.

L'administration nous a informé que 3 circulaires seront rédigées pour les ouvriers d'état du ministère de l'intérieur :

- une commune liée à la rémunération des ouvriers d'Etat du ministère de l'intérieur
- deux circulaires de gestion distinctes pour les OE dont une pour le périmètre police spécifique aux ouvriers cuisiniers

Le SNAPATSI a réitéré ses demandes dans le cadre de cette négociation pour la rédaction de l'instruction de gestion des ouvriers cuisiniers :

- La création au 1er janvier 2018 du 9ème échelon dans chaque groupe
- Le reclassement des OC groupe V au groupe VI au 1er janvier 2018
- Le reclassement des OC au hors groupe à la Hors Catégorie A au 1er janvier 2019
- L'ouverture de la Hors Catégorie B au 1er janvier 2019
- La mise en oeuvre de la formation qualifiante pour le passage à la Hors Catégorie A
- La majoration du taux de la prime de rendement pour les OC maitres d'apprentissages
- Le reclassement avec un changement de branche de métier en cas d'incapacité à la fonction de cuisinier

La DRCPN est la seule autorité compétente pour la rédaction de cette circulaire de gestion pour les OC au secrétariat général du ministère de l'intérieur.

Le SNAPATSI est le SEUL syndicat force de proposition pour les ouvriers cuisiniers de la police nationale !

### BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque  
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20

Fax. 01.44.53.01.14

[snapatsi@snapatsi.fr](mailto:snapatsi@snapatsi.fr)

